



## Déclaration liminaire à la CAPD du 17 septembre 2019

Madame la Directrice académique

Deux ans après l'obtention d'un groupe de travail fin août permettant de faire le point sur les dernières affectations, les demandes de révisions, les ineat/exeat, et ainsi de pouvoir intervenir et renseigner au mieux nos collègues avant la rentrée, retour à la case départ avec une CAPD mi septembre qui présente des décisions arrêtées sur plusieurs sujets.

À aucun moment nous n'avons pu échanger, liste à l'appui, sur les demandes de révision d'affectations (PE affecté.es dans le cadre du mouvement ou TS). Inversement, nous n'avons pas souvenir d'avoir validé certaines demandes de révisions lors de la CAPD mouvement.

Concernant les révisions après mouvement, nous supposons qu'il s'agit toutes de situations relevant du médical ou du social, jugées prioritaires. Il nous manque cependant la liste complète des personnes vous ayant adressé un courrier et le motif du refus. Nous vous avons demandé ce document il y a plusieurs jours. Il ne nous est pas parvenu.

Nous pouvons entendre que cela puisse représenter un surcroît de travail pour les services, mais, de notre côté, nous avons besoin de tous ces éléments pour préparer au mieux cette instance. C'est impossible avec des documents non complets voire erronés.

Nous souhaitons à nouveau revenir sur la nomination chaotique des TS.

Malgré l'énorme travail réalisé par les services que nous saluons, nous avons eu les documents en plusieurs envois tardifs, jusqu'à la veille au soir, avec des recoupements de fichiers à faire manuellement pour associer barèmes et compléments attribués. Il nous était très difficile de réagir le 5 juillet, sans avoir la connaissance des niveaux de classe à compléter, maîtrisant mal certaines réalités géographiques et ne sachant que faire des souhaits exprimés par nos collègues et de leur désarroi de ne pas avoir pu les inscrire dans leur fiche de vœux comme les années précédentes. Vous avez choisi une méthode d'affectation qui ne nous laissait quasiment aucune possibilité d'opérer des changements. Nous avons donc amené un nombre très faible de situations à revoir dans ce cadre contraint et verrouillé.

Alors que nous étions dans une situation inédite d'incompréhension et de mécontentement chez nos collègues, nous avons sollicité une audience intersyndicale mi-juillet pour chercher à sortir d'un état de crise sans précédent. Vous nous l'avez refusée et fait endosser une part de responsabilité aux organisations syndicales. Nous n'avons, à aucun moment, réclamé une gestion au niveau départemental et certainement pas cautionné celle que vous avez appliquée.

Nous avons juste été confortés dans nos affirmations antérieures, à savoir que le barème n'entraîne pas forcément ni prioritairement en ligne de compte à l'échelon local.

Aujourd'hui, un document récapitule les affectations stabilisées. Nous avons demandé une fiche de synthèse nous permettant de voir rapidement le nombre de changements opérés par circonscription avec le motif. Allons-nous l'avoir en séance ? Nous n'avons pas eu le temps de recouper les documents du GT du 5 juillet et ceux-ci, ce qui nous met en difficulté pour apporter des explications à nos collègues et leur garantir une équité de traitement. Il y avait des erreurs, dont certaines signalées par nos organisations à l'issue du groupe de travail, qui ont généré des chaînes. Combien ? Dans quels secteurs ? Comment expliquez-vous que quasiment tous les supports de la circonscription de St Marcellin aient été revus, alors qu'en séance il ne nous a pas été permis de défaire les couplages ?

Nous demandons que les critères d'affectation des TS soient travaillés en amont avec les organisations syndicales et que les nominations se fassent ensuite au sein des circonscriptions avec un regard des délégués du personnel, si tant est que nous soyons encore consultés sur ces questions.

Nous souhaitons enfin revenir sur les évaluations nationales reconduites en CP et CE1. Nous réitérons nos craintes quant aux finalités de pilotage par les résultats. Nous vous demandons de faire confiance aux enseignantes et enseignants dans leurs choix de passation et d'utilisation de ces évaluations. Un courrier commun de nos organisations syndicales vient d'être adressé à M. Blanquer. Il rappelle les critiques nombreuses, analyses de chercheur.es à l'appui, survenues l'an dernier de la part de la profession et des familles. Il se conclut sur un geste d'ouverture pour une réflexion commune autour de la question de l'évaluation, s'appuyant sur notre expertise. Nous espérons qu'un espace d'échanges existera cette année encore dans notre département, afin de respecter la liberté pédagogique des un.es et des autres.